

il s'agit d'assurer la réalisation de nos communes espérances.

— Nous aurons à vaincre beaucoup de difficultés, observa Jean-Pierre soucieux.

— A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, mon doux ami.

— C'est juste, et si je ne suis pas le Cid, je suis du moins le fils de mon père; c'est-à-dire un tenace et un persévérant; nous verrons.

Avant tout, je vais me renseigner confidentiellement sur la situation des de Miltry. Peut-être cet examen pourrait-il vous fournir, ma chère Germaine, quelques arguments imprévus et précieux.

Car il y aura lutte, n'en doutez pas.

— J'en suis sûre, je me sens forte, Jean-Pierre, forte de votre amour et du mien.

— Bien. A présent, devenons prudents, séparons-nous. Je parlerai prochainement à mon père de nos chers espoirs. Il nous secondera, j'en ai la certitude.

— Puissiez-vous dire vrai.

Allons, au revoir, Jean-Pierre, à dimanche, si vous le voulez bien ?

— De tout mon coeur. A bientôt, ma Germaine chérie !

La belle jeune fille partit, légère, souple, dévalant bientôt par les prés d'un pas alerte, comme si le bonheur lui donnait des ailes.

Lui, moins pressé, et d'ailleurs très circonspect, la suivit d'un regard profond, sans sortir du bois, jusqu'à ce qu'elle eût complètement disparu.

Alors, le coeur sautant dans la poitrine, le regard triomphant, il s'en fut dans les prairies ensoleillées. Sous l'immense ciel pur, où lui semblait-il, rayonnait la gloire de l'amour tout-puissant, de l'amour maître du monde !

IV

LA LUTTE S'ENGAGE

Le père Lourties, convoqué par le notaire chargé de régler la succession Thommeré, pénétra dans le cabinet de l'officier ministériel.

— Eh ben, quoi de nouveau, monsieur Parois ? demanda-t-il curieux.

— Vous avez gain de cause, mon cher Lourties.

Ménard consent à ce que la maison de Vierville vous soit vendue, en dehors de tout règlement d'héritage.

— Combien ?

— Six mille francs.

— Avec les meubles ?

— Naturellement.

— Tout de même, ce médecin n'attache pas ses chiens avec des saucisses ! N'importe, je m'en dédis pas, je voulais la baraque, je la prends.

— Remarquez, Lourties, que le produit de cette vente sera versé à la succession. Par suite, il vous en reviendra la moitié, elle ne vous coûtera donc en réalité que trois mille francs.

— Pardine, c'est ben assez. L'acte est-il préparé ?

— Le voici, une simple signature et la bicoque est à vous. Prenez déjà les clés.

Sans hésiter, Lourties saisit la plume que lui tendait le notaire, apposa son nom, l'engagement paraphé, au bas de l'acte de vente et empocha le trousseau de clés.

— A présent, fit-il, ne vous pressez pas d'établir nos comptes, monsieur Parois. Nous n'attendons point après cet héritage pour vivre.

— On le sait, Lourties. Mais mon devoir me commande de régler, dès que les parties seront d'accord sur la répartition des valeurs.